



ZPS « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » Bilan de l'animation janvier – décembre 2021



Equipe Natura 2000 – CCTOVAL 2021

© CCTOVAL, mai 2021

Introduction :

Contexte

Désigné en Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la directive Oiseaux en 2006, **le site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine »** est un vaste territoire (près de 44 000 ha), majoritairement boisé (74 % de sa surface), sur lequel une grande diversité d'espèces d'oiseaux est recensée. Le site s'étend sur **28 communes** (depuis plusieurs fusions communales), **deux départements** (Indre-et-Loire ; Maine-et-Loire) et **deux régions** (Centre-Val de Loire et Pays de la Loire). La richesse et la diversité des milieux locaux (forestiers, agricoles, plans d'eaux, zones humides...) constituent des espaces privilégiés pour accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux nicheuses et/ou migratrices.

Historique

A partir de 2009, **une structure animatrice** est mise en place afin d'engager une dynamique d'action autour de ce territoire : le SMPVA (maître de d'ouvrage) et le Centre Régional de la Propriété Forestière Pays de la Loire (opérateur technique). En 2011, **le Document d'objectifs (DOCOB) du site est validé** par le COPIIL et les services de l'Etat. Une première période d'animation est engagée sur 2012 – 2015, pilotée par le SMPVA et le CRPF PDL. En 2016-2017, aucune structure animatrice n'est désignée sur ce site : l'animation est mise en suspens, régie directement par l'Etat via les services de la DREAL CVL. Courant 2017, la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) reprend l'animation du territoire sur la période 2018-2021.

Animation 2018-2020 :

Sur cette 1^{ère} période d'animation triennale, la CCTOVAL s'est engagée à mener des actions clefs concourant à l'atteinte des objectifs suivants :

1. Contribuer à une appropriation du territoire, des enjeux, des acteurs clés et des dynamiques locales par la nouvelle structure porteuse et son animatrice ;
2. Communiquer largement autour du relancement de l'activité autour de la ZPS – repositionner l'animation du site Natura 2000 comme une dynamique forte du territoire et de ses projets ;
3. Engager des actions fortes et concrètes pour réimpulser l'animation du site ;
4. Contribuer à développer une stratégie d'animation du territoire sur le court, moyen et long terme.

Des avancées positives et encourageantes ont été réalisées au cours de cette période. Celles-ci, associées à la nécessité de poursuivre le travail engagé sur le territoire, ont conduit les membres du comité de pilotage et les services de l'Etat à accorder leur confiance à la CCTOVAL pour la conduite d'une nouvelle période triennale d'animation entre 2021 et 2023.

Ce rapport d'animation 2021 dresse ainsi un état des actions menées sur la 1^{ère} année de cette 2nde période triennale d'animation. Elle marque également un important changement dans sa mise en œuvre, avec l'arrivée d'une 2nde animatrice pour le site Natura 2000.

I – Suivi général de l'animation et gestion administrative du site :

Objectifs :

- ➔ *Maintenir un niveau de priorité fort sur les actions liées au « Suivi général de l'animation » - Assurer la transition d'un portage de l'animation entre 2 co-animatrices (100% vs 2 x 50%)*

- SUIVI GENERAL DE L'ANIMATION DU SITE -

A – Veille sur le site Natura 2000 et appropriation du contexte :

A la suite d'une année 2020 où de nombreux projets furent « ralentis » au regard de la crise sanitaire et/ou du contexte électoral, le territoire du site Natura 2000 a vu émerger en 2021 de nombreuses dynamiques et projets. **Une veille particulière à la prise en compte des enjeux Natura 2000 et/ou à l'accompagnement de ces projets a été primordiale durant cette année.**

Une veille attentive sur le terrain ainsi qu'une proximité aux acteurs du territoire ont été d'autant plus primordiales cette année que l'animation du site Natura 2000 au sein de la CCTOVAL s'est réorganisée à partir du mois de mai.

Un poste à temps plein dédié à l'animation du site Natura 2000 est maintenu, mais il s'organise désormais **en 2 mi-temps répartis entre deux animatrices :**

- Lucie DESVAUX – 50 % Natura 2000 + 50 % Responsable du service Environnement de la CCTOVAL
- Maud SARDIN – 50% Natura 2000 + 50 % Animation du Plan Climat Air Energie Territorial de la CCTOVAL.

L'un des objectifs majeurs de l'année 2021 fût ainsi d'**assurer la mise en route et le fonctionnement de cette nouvelle organisation**, en prévoyant notamment une répartition claire des missions ainsi que du temps d'appropriation et de transmission "du vécu" du site Natura 2000 pour la nouvelle co-animatrice.

B – Suivi général de la dynamique Natura 2000 :

Les expériences issues de la 1^{ère} période triennale d'animation Natura 2000 ont renforcé la mise en évidence du besoin d'**assurer des échanges réguliers entre animateurs et services de l'Etat** : maintenir une veille sur les projets, apporter des informations réglementaires éclairées aux porteurs de projets, assurer une vigilance renforcée sur les secteurs de nidification à enjeu, etc.

En COTECH, réunions thématiques ou de manière plus informelle (échanges mails/téléphone), ces temps de dialogue sont primordiaux pour contribuer ensemble à l'atteinte des objectifs Natura 2000 sur le territoire.

Un nouvel interlocuteur a été tout récemment nommé en DREAL Centre-Val de Loire. Nous espérons que puissent ainsi perdurer les échanges de proximité qui existaient jusqu'ici et avaient permis de réelles avancées dans l'animation Natura 2000.

De la même façon, il conviendra de **renforcer les échanges de proximité avec la DDT 49**, notamment en ce qui concerne les projets intervenant en milieux forestiers.

Conformément aux engagements pris lors du bilan 2020, **un double COPIL "2019-2020" s'est tenu le 4 février 2021**. L'occasion également d'associer les nouveaux élus du territoire à la dynamique et de positionner les objectifs pour la période 2021-2023 (cf. Compte-rendu + partie "V. Concertation").

C – Suivi de l'animation : gestion du DOCOB, SIN 2 et indicateurs :

DOCOB : En 2021, il n'y a pas eu lieu de mettre à jour le DOCOB du site Natura 2000. Toutefois, **des besoins**, notamment **d'approfondissement des données cartographiques et de connaissances de certains habitats** (roselières, landes, vieux boisements...) ont été mis en avant et soutenus par les services de l'Etat. Ces perspectives d'acquisition de connaissances sont à ancrer dans un planning pluriannuel pour les années à venir. En 2022, le travail envisagé sur les habitats de roselières a été orienté vers une autre étude, jugée prioritaire à l'issue du COPIL. Nous conservons donc cette piste d'action en tête pour 2022 ou 2023.

SIN 2 : Les éléments liés à la « Mise en œuvre » de l'animation ont été régulièrement mis à jour. Maud SARDIN a été formée sur l'utilisation de l'outil. Aucune information complémentaire au sujet de l'outil (et de ses éventuelles évolutions) n'a été transmise. L'outil ne permet toujours pas de générer automatiquement les bilans annuels.

La nouvelle donnée "aigle botté" devra être intégrée au FSD du site.

- GESTION ADMINISTRATIVE DU SITE -

D – Suivi du travail mené, bilans d'activités :

Le suivi des actions réalisées et du temps associé est mené mensuellement ; synthétisé sous forme de tableaux de suivis et sous l'outil SIN 2 (depuis mi-2019). Notamment en 2021, ce suivi régulier permet d'ajuster le bon équilibre de répartition de travail entre les animatrices et de veiller à la bonne progression des différentes actions programmées sur l'année.

Le bilan 2018-2020 a été présenté et validé en COPIL en février 2021. Le présent bilan, pour l'année 2021 sera adressé aux services de l'Etat fin 2021 et présenté en COPIL en janvier 2022, avec le projet prévisionnel d'animation pour l'année 2022.

E – COPIL :

Un double COPIL "2019-2020" s'est tenu le 4 février 2021. 29 membres du comité de pilotage étaient présents lors de ce temps clef de l'animation Natura 2000. Ce COPIL fût primordial pour réaliser le bilan des 3 premières années d'animation et pour positionner les objectifs stratégiques et les attentes pour 2021-2023.

Au cours de ce COPIL, la maîtrise d'ouvrage de la CCTOVAL pour l'animation 2021-2023 a été validée, à la suite du vote ayant eu lieu fin 2020. De même, M. Benoît BARANGER, nouveau président élu du Comité de Pilotage a pu en présentiel reprendre le flambeau de Mme Isabelle MELO.

Le contenu des échanges de cette réunion sera davantage détaillé dans la partie "V. Concertation" de ce document et disponible dans son intégralité en annexe du CR.

E – Demande de subvention, demande de paiement :

Demande de subvention : Une demande de subvention complète a été adressée pour l'année d'animation 2021 à hauteur de 60 572,65 € TTC. Cette demande de subvention a été traitée au printemps 2021.

Demande de paiement : Une demande de paiement pour la réalisation de l'animation 2020 du site Natura 2000 a été adressée à la fin du 1er semestre 2021, pour un montant total de 56 502, 65 € TTC.

II – Animation territoriale :

A – Animation forestière :

Objectifs :

- *Poursuivre et développer le travail engagé avec le CRPF IDF-Centre Val de Loire auprès des propriétaires privés du territoire : démarches de contact, propositions de visite conseil, organisation de réunions thématiques ;*
- *Engager une démarche bi-régionale avec les DREAL pour travailler avec le CRPF Pays de la Loire ;*
- *Développer un nouvel outil d'information sur les chartes et contrats Natura 2000 (notamment en milieu forestier)*
- *Faire avancer l'outil "contrat forestier" en région Centre-Val de Loire : vers la création des barèmes*
- *Informers le plus largement possible sur les outils disponibles : chartes et contrats*
- *Identifier des secteurs favorables à la mise en place de chartes et contrats Natura 2000*
- *Accompagner les porteurs de projets dans la mise en place de chartes/contrats Natura 2000...*
- *Dégager de nouvelles opportunités d'actions sur les milieux forestiers d'un point de vue global.*

- ANIMATION EN FORET PRIVEE –

Dans la continuité de l'élan impulsé en 2020, le travail partenarial conventionné avec le CRPF IDF-Centre Val de Loire a permis d'engager les actions suivantes :

- **Envoi d'un courrier de sollicitation pour une visite conseil à sept propriétaires du territoire** concernés par la révision de leur Plan Simple de Gestion dans les deux années à venir ;
- **Organisation d'une réunion de terrain** sur la thématique "Biodiversité et gestion forestière" à destination des propriétaires forestiers.

Ce travail a été encadré dans une convention, qui inclue une prestation de 3 jours de travail pour le CRPF IDF-CVL à hauteur de 1976,40 E.

Pour rappel, le travail engagé avec le CRPF (deux années auparavant) a pour objectifs :

1. Accompagner les propriétaires volontaires vers une meilleure prise en compte des enjeux de leurs parcelles
 - Réalisation des visites-conseils chez les propriétaires ayant répondu favorablement aux courriers
 - Organisation de réunions d'informations à destination des propriétaires du territoire.
2. Poursuivre le diagnostic territorial des secteurs à enjeux et la prise de contact avec les propriétaires :
 - Analyse/ouverture de PSG arrivant à renouvellement dans les deux années à venir ;
 - Identification des secteurs favorables à la présence d'enjeux ornithologiques (vieux boisements, loges à pic ...)
 - Envoi d'un courrier d'information aux propriétaires ;
 - Information des propriétaires sur les outils existants pour la prise en compte de la biodiversité.

- Visites – conseils & courriers :

A nouveau en 2021, **aucune réponse positive** n'a été formulée aux courriers adressés aux propriétaires privés. L'action ciblant **la réalisation de visites-conseils conjointe avec le CRPF n'a donc pas été menée**.

Fin 2021, lors du COTECH, le CRPF IDF-CVL a fait état de l'absence de retours positifs suite à deux années de travail vers cette piste d'action. Bien qu'il serait nécessaire de poursuivre ce travail afin d'évaluer sa pertinence à moyen et long terme, **le CRPF interroge la pertinence de perdurer cette partie du travail partenarial avec la CCTOVAL**, faute de résultats. Sans les informations quant aux plans simples de gestion arrivant à renouvellement, la CCTOVAL sera en difficulté pour poursuivre seule cet axe de travail.

Ce constat est "bloquant" au regard de la ligne de conduite suivie depuis deux années visant à croiser le travail de prospections ornithologiques avec l'acquisition de connaissances dans les milieux forestiers. Faut-il continuer à perdurer cette approche ? Comment débloquent des opportunités d'accès à des parcelles privées pour avancer dans la connaissance des enjeux ? En l'absence de progression de la connaissance, le "contenu" manque souvent pour entamer du démarchage de propriétaires.

- Réunion d'information sur le terrain :

Lundi 5 juillet 2021, une douzaine de propriétaires forestiers se sont réunis pour discuter des liens entre gestion forestière et biodiversité. La session, animée par la Communauté de Communes, le CRPF Centre-Val de Loire et la LPO Touraine, s'est déroulée sur la propriété de Mme et M. FRADIN, cinq hectares de peuplements mixtes situés sur la commune de Rillé.

L'itinéraire proposé à travers les parcelles a été l'occasion de **se prêter à l'exercice de l'écoute des chants d'oiseaux** et d'**identifier les préférences de milieux des espèces locales**, qui témoignent de la nécessité de préserver une diversité d'habitats : zones fermées, lisières arbustives, trouées, etc.

Après une brève présentation du site Natura 2000 et de ses enjeux, les participants ont pu découvrir sur le terrain, **les différents peuplements de la propriété**. L'occasion d'évoquer divers sujets, tels que l'importance du bois mort au sol et sur pied, la préservation des vieux pins pour la nidification de grands oiseaux, ou encore le maintien de sous-étages diversifiés, dans le cadre d'une gestion forestière équilibrée, favorable à la biodiversité.

Divers outils disponibles pour aider les propriétaires à connaître et valoriser la biodiversité au sein de leurs parcelles ont été présentés :

- L'**Indice de Biodiversité Potentiel**, développé par le CNPF, permet aux propriétaires d'évaluer, en autonomie, la capacité d'accueil de la biodiversité sur leurs parcelles et d'identifier des points simples d'amélioration ;
- La **visite conseil** proposée par la Communauté de communes, en lien avec la LPO et le CRPF ;
- La **charte Natura 2000** qui peut permettre de s'engager dans de bonnes pratiques de gestion, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Malgré un effectif "moyen" de propriétaires présents lors de cette réunion, tous ont apprécié les explications et échanges proposés. Plusieurs nouveaux propriétaires étaient présents, comparativement à la réunion de terrain proposée en septembre 2020.

M. et Mme FRADIN, propriétaires des parcelles visitées ont été particulièrement favorables à accueillir cette réunion et ravis de la formule proposée : de quoi encourager d'autres propriétaires à recevoir des réunions de ce type.



C'est d'ailleurs à l'issue de cette réunion que deux opportunités ont pu être dégagées :

- Une rencontre avec deux membres du syndicat des propriétaires forestiers d'Anjou ;
- Une visite de parcelles chez un propriétaire privé basé sur la commune de Benais.

La rencontre avec le syndicat des propriétaires forestiers d'Anjou a permis de ré-impulser le souhait de la construction d'un travail partenarial avec les propriétaires de l'Anjou. Cette rencontre a notamment permis d'évoquer les enjeux liés à Natura 2000 ainsi que les opportunités de valorisation d'une gestion forestière favorable à la biodiversité. Des échanges sont encore aujourd'hui en cours pour envisager l'organisation d'une réunion de terrain à destination des propriétaires forestiers chez un propriétaire de parcelles en Maine-et-Loire. Une thématique axée sur les oiseaux en site Natura 2000 pourrait permettre d'intégrer l'expertise de la LPO Anjou, co-animatrice sur le volet de l'animation scientifique Natura 2000.

La visite des parcelles privées sur la commune de Benais fût l'occasion d'échanger avec ce propriétaire, menant une gestion forestière dynamique dans le secteur : acquisition de plusieurs parcelles dans un souci de remembrement, plusieurs coupes rases et opérations de replantation à destination de l'exploitation programmées récemment et ayant fait l'objet d'évaluations des incidences...

L'opportunité fût ainsi double de pouvoir vérifier la présence d'enjeux sur les parcelles et également d'engager un dialogue avec le propriétaire. A l'heure actuelle, il ne souhaite pas s'engager dans une charte Natura 2000.

- **Les contrats forestiers Natura 2000 :**

L'année 2021 a enfin permis d'éclaircir des éléments autour du potentiel de mobilisation des contrats forestiers :

- **En région Pays de la Loire** : les contrats Natura 2000 forestiers sont possibles – une enveloppe financière existe, commune aux contrats ni-ni. Pour l'heure, aucun contrat Natura 2000 forestier n'a été déposé en région. L'enveloppe financière est donc consommée pour les contrats ni-ni, mais cela reste possible. Les outils de barèmes sont opérationnels pour la Région (une révision est toutefois suggérée par le CRPF PDL).

- **En Centre-Val de Loire** : les contrats sont inscrits au PDR, et donc potentiellement mobilisables. Toutefois, **les barèmes sont inexistant**s ; ce qui limite grandement la mobilisation de ce type de contrats. Un stagiaire a été missionné par la DREAL Centre fin 2020-début 2021 sur le sujet des chartes/contrats et avait interrogé les animateurs Natura 2000 de la Région : **tous les éléments de synthèse déjà fournis par la CCTOVAL sur le lancement de ce travail ont été retransmis. A l'heure actuelle, aucun retour n'a été formulé. Aucun travail en ce sens ne semble se profiler. En 2021, la CCTOVAL a ré-adressé un courrier à la DREAL pour faire état de cette situation. Aucun retour n'a été formulé.**

Pour l'heure, la mise en œuvre de ce type de contrats Natura 2000 (pour l'animation d'un site tel que celui-ci) apparaît encore très limitée.

Ces difficultés ne faisant, de surcroît, pas bonne presse auprès des propriétaires du territoire qui sont, en conséquence, réticents à accorder leur confiance.

- Les difficultés liées à l'animation forestière sur ce site Natura 2000 :

Alors qu'elle devrait être prioritaire sur ce site Natura 2000, **l'animation forestière est étriquée et limitée.**

Force est de constater que la création de contacts auprès des propriétaires privés est **limitée** :

- Peu de retours dans le cadre de nos démarches avec le CRPF pour les propriétaires de plus de 25 ha ;
- Une multiplicité de tous petits propriétaires peu impliqués dans la gestion forestière de leurs parcelles ;
- Un manque "d'intérêt" pour la démarche Natura 2000 et les actions proposées ;
- Des outils "chartes/contrats" peu intéressants et peu rassurants pour les propriétaires privés ;
- Des groupes forestiers "forts" (syndicats de propriétaires) dont l'intérêt pour nos actions est modéré.

Dès 2022 et dans la perspective d'une absence de conventionnement partenarial avec les CRPF IDF-Centre Val de Loire et Pays de la Loire, de nouvelles opportunités de travail sur l'animation forestière vont devoir être débloquées.

Plusieurs pistes ont été abordées :

- Visites de parcelles avec les services de la DDT dans le cadre des contrôles annuels de Plan Simple de Gestion ;
- Envoi de courriers (co-signés avec la DDT ?) pour informer les propriétaires de la présence d'enjeux remarquables sur leurs parcelles (objectif du porter à connaissance) ;
- Travail avec les associations communales de propriétaires privées, réglementairement constituées dans le cadre du Plan de Défense contre les Incendies des massifs locaux (perspective 2023 ?) ;
- Contact/échanges avec les propriétaires dans le cadre de l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire sur la CCTOVAL.

- **Interventions dans le cadre d'un projet de replantation au lieu-dit "l'Aireau des Marquets" :**

Le 08 septembre 2021, des travaux importants sont signalés à la CCTOVAL (et au PNR Loire-Anjou-Touraine, animateur de la ZSC "Complexe du Changeon et de la Roumer") au lieu-dit l'Aireau-des-Marquets (Coteaux-sur-Loire) sur trois parcelles faisant partie intégrante des périmètres des deux sites Natura 2000. Ces parcelles font également partie de la ZNIEFF de type I « Landes de Saint-Martin ».



Photographie aérienne des travaux de coupe réalisés (©ANEPE-CAUDALIS)

Ces travaux ont entraîné **la destruction d'habitats d'intérêt prioritaire**, notamment des landes fraîches et humides (4030 et 4020*). Au vu du développement des feuilles sur les bouleaux et chênes stockés en bord de route, **la coupe a également été réalisée en pleine période de reproduction.**

La Fauvette pitchou et l'Engoulevent d'Europe étaient connus sur ces parcelles et identifiés dans la fiche ZNIEFF, de même que la Gentiane des marais.

Aucun des animateurs Natura 2000 n'a été préalablement informé de ces travaux.

Suite à ce constat, le CRPF Centre-Val de Loire, co-animateur du site Natura 2000 ainsi que les services de la DDT Indre-et-Loire ont été informés et consultés.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet de replantation, soutenu par le Plan de Relance 2021. La zone de 5ha (ci-dessus en photo) ainsi qu'une dizaine d'hectares au sud de la route (cf. Photo – sur la gauche) ont été intégrés dans **un projet de plantation de pins maritimes.**

Concernant la coupe, celle-ci a été accordée dans le cadre d'une "coupe extraordinaire", car non initialement prévue au Plan Simple de Gestion de la propriété. L'accord réglementaire d'une "coupe extraordinaire" n'impose pas la réalisation d'une évaluation des incidences.

Lors de visites de terrain préalables, la DDT et le CRPF n'ont pas identifiés l'enjeu "landes d'intérêt communautaire" sur le secteur. Les parcelles ont été considérées dans des premiers stades de parcelles forestières, engageant ainsi un projet de replantation et non de "premiers boisements" qui aurait nécessité une évaluation des incidences Natura 2000 et une prise en compte des très forts enjeux existants.

Au regard de ces éléments, la CCTOVAL et le PNR Loire-Anjou-Touraine ont souhaité alerter la préfète d'Indre-et-Loire par un courrier.

En parallèle, les animateurs Natura 2000 ont été sollicités directement par les services de la DDT sur les enjeux existants ainsi que sur **une nouvelle proposition de projet sur le secteur**, visant à limiter les impacts locaux : projet de préservation des secteurs les mieux conservés et plantation des pins maritimes dans les parcelles de landes dont l'état est le plus dégradé.

La CCTOVAL et le PNR LAT (porteurs des animations des deux sites Natura 2000) **ont aujourd'hui tous deux rendus un avis défavorable au nouveau projet proposé** : les enjeux "landes" étant beaucoup trop forts localement (perte de 90% de l'habitat ces 50 dernières années) et des potentiels de restauration de ces parcelles "dégradées" existant encore.

Fin 2021, des échanges sont encore en cours avec les services de l'Etat et du CRPF. L'intérêt de tous est de trouver des méthodes de travail partenariales et des outils communs afin d'éviter que de telles situations puissent se reproduire à l'avenir sur le territoire.

Les animateurs Natura 2000 sollicitent toutefois les services de l'Etat pour que les listes des projets soumis à évaluation des incidences soient retravaillées et intègrent notamment les coupes extraordinaires.

- ANIMATION EN FORET PUBLIQUE -

Avec l'arrivée de Maud SARDIN en tant que co-animatrice du site, une dynamique de (re)-rencontre des élus de toutes les communes du site Natura, notamment celles concernées par de la forêt publique a été engagée.

L'occasion d'informer à nouveau les communes sur le réseau Natura 2000, les enjeux ainsi que les outils existants : chartes/contrats, évaluations des incidences. Une sensibilisation des élus au rôle de relais d'information des communes sur ces sujets a été réalisée. Les élus des communes de Benais, Bourgueil, Channay-sur-Lathan, Coteaux-sur-Loire et La Breille-les-Pins ont ainsi été rencontrés.

En octobre 2021, les animatrices Natura 2000 ont rencontré les élus de la commune de Brain-sur-Allonnes pour évoquer spécifiquement le projet communal de valorisation forestière : accueil pédagogique, circuits d'itinérances, etc. L'occasion de pouvoir mieux intégrer les enjeux liés à Natura 2000 dans l'élaboration de ce projet mais également d'évoquer des opportunités d'actions de sensibilisation communes : en 2022, une sortie pédagogique devrait être proposée au sein de la forêt communale par les animatrices Natura 2000.

- ANIMATION AVEC LES ACTEURS DU MILIEU FORESTIER -

Le projet construit en 2020 avec la coopérative IP BOIS et l'association WWF, dans le cadre d'un programme sur les services écosystémiques et présenté dans le bilan d'animation 2020, **n'a finalement pas vu le jour**. Le propriétaire initialement engagé vers un projet de création de plusieurs îlots de sénescence sur ses parcelles sur la propriété de Continvoir a finalement changé d'avis en tout début d'année 2021. L'enveloppe disponible a donc été mise à disposition pour un autre projet en dehors de notre territoire.

≥ De nombreuses difficultés émanent autour de l'animation forestière du site. Il sera nécessaire dès 2022 de développer à nouveau des opportunités parallèles pour engager un contact auprès de propriétaires forestiers. Des contacts pourront également être établis et développés avec les exploitants forestiers.

B – Suivis ornithologiques :

Objectifs 2021 : - Poursuivre le travail sur le suivi des espèces prioritaires (Cigogne noire, Balbuzard pêcheur, Ardéidés) ;

- Assurer le suivi du Blongios nain sur la retenue de Pincemaille ;
- Développer le travail d'acquisition de connaissances dans les milieux forestiers : suivi de la Fauvette pitchou

Pour cette nouvelle année d'inventaires, le travail priorisé cible : des prospections sur **la Cigogne noire, le Balbuzard pêcheur et les Ardéidés**, comme les années précédentes, associées à un nouveau travail sur la **Fauvette Pitchou** (à l'échelle de la ZPS, sur les secteurs de landes favorables) et **le Blongios nain** (sur la retenue de Pincemaille).

13 jours ont été octroyés à la LPO Touraine et 9 jours à la LPO Anjou, pour la conduite de ce travail. Le montant de la prestation a été fixé à 10 965 euros.

De nombreux échanges se sont mis en place entre les co-animateurs afin d'affiner ensemble le « plan de prospection annuel » et d'y intégrer notamment des passages dans les parcelles identifiées comme favorables.

Quelques résultats clefs sur les suivis menés dans le cadre du financement Natura 2000 :

La Cigogne noire :

- En Anjou :

La dernière nidification connue de la Cigogne noire sur le site Natura 2000 remonte aux suivis réalisés dans le cadre de la dernière animation en 2010. Depuis, aucun couple n'a été détecté sur la partie angevine du site.

Cette année, 1 individu a été observé le 4 juin au lieu-dit « La Coyère » sur la commune de Noyant-Villages, à l'extrême nord-ouest du site Natura 2000. L'oiseau adulte volait à basse altitude en direction de l'ouest (vers Mouliherne).

Les points d'observation et visites de sites favorables n'ont pas permis la détection d'autres individus.

A noter : La visite d'un boisement de pin mature ayant, par le passé, abrité l'espèce nous a permis de constater la poursuite du travail d'extraction de terre de bruyère. C'est le signe annonciateur de l'exploitation future des pins âgés. Cette parcelle abritait une aire volumineuse découverte en janvier 2021. Le témoignage d'un riverain cette année nous confirme la nidification d'un couple de Cigogne noire sur ce site il y a 5 ans.



Figure 2 : Extraction de terre de bruyère sur une parcelle accueillant une aire volumineuse découverte en 2021

- En Touraine :

Il reste aujourd'hui difficile de dire quel est le statut de la Cigogne noire dans la ZPS, mais il est vraisemblable que quelques couples s'y reproduisent, si l'on recoupe le nombre d'observations effectuées et la localisation des secteurs d'où elles proviennent.

Les prospections réalisées en 2021, le 25 et le 30 juin puis le 16 et le 29 juillet, n'ont pas permis de localiser de nids mais de multiples observations au sein de la ZPS confirment la présence assidue de cette espèce dans le secteur. Sur les 4 matinées, la Cigogne noire est apparue 3 fois, sur des sites dans ou à proximité desquels les observations se répètent d'année en année mais où les prospections terrestres sont rendues difficiles malheureusement de par le caractère privé des propriétés. Il n'est donc pas possible d'approcher les parcelles favorables pour finaliser la découverte éventuelle d'un nid.

Ces prospections ont aussi permis l'observation d'espèces à forte valeur patrimoniale comme le Balbuzard pêcheur, avec jusqu'à 3 individus notés le 29 juillet. Sur le même site réside probablement un couple de Circaète-Jean-le-Blanc, observé à de nombreuses reprises. Un Aigle botté, espèce très rare dans la ZPS, est par ailleurs vu le 16 juillet.

Le Balbuzard pêcheur :

La LPO Anjou assure le suivi du couple historique présent sur la commune de la Breille-les-Pins depuis 2011. Un nouveau couple s'est installé en 2019 sur un site très proche de la limite départementale (département 37). En accord avec la LPO 37, la LPO Anjou surveille également ce site.

Le couple historique est observé sur le site le 17 mars sur l'aire A2. La LPO Anjou apprenait après information auprès de la mairie qu'**une rave party avait été évitée**. Organisée juste au pied de l'aire en question le samedi 13 mars au soir, l'annulation de cette soirée a nécessité l'intervention de la gendarmerie. La LPO Anjou, ce même jour, évoqué avec la mairie l'observation **de nombreuses traces récentes de motocross** (activité interdite sur le massif) longeant les lignes. Fort de ce constat la mairie a installé une barrière et apposé une affiche d'interdiction et un rappel à la réglementation.

Le 2 avril, alors que la femelle couve, les animateurs LPO constatent **des travaux d'abattage à moins de 80m de l'aire**. Ils observent la panique de la femelle restée en vol jusqu'à ce qu'ils fassent arrêter les travaux. Après discussion, il s'avère que les travaux avaient débuté la veille par une température de -5°C. Après contact avec la DDT49 et l'animatrice du site Natura 2000, il est acté et précisé auprès de l'entrepreneur **l'arrêt des travaux et leur reprise en octobre. Cet incident ayant entraîné le gel des œufs est très probablement à l'origine de l'échec du couple cette année.**

Le 12 avril, 4 oiseaux sont observés sur le site. Un nouveau couple tente de s'installer sur le pylône nord (A1). Contrairement à ce que nous avons observé par le passé, aucune animosité n'est observée entre les 4 oiseaux, bien installés chacun sur leur corbeille, les 2 mâles évoluant même conjointement.

Malheureusement **la succession d'incendies criminels** (50 départs de feux en quelques mois) et les dérangements successifs liés aux surveillances des gardes ONF, de la gendarmerie et des équipes du SDIS afférentes à éteindre les feux **ont eu raison des 2 nidifications en cours.**

Cette année et malgré la présence de 2 couples, **aucun jeune n'aura pris son envol de cette partie angevine de la ZPS.**

La série d'incendies criminels prendra fin suite à l'arrestation du pyromane le 17 septembre 2021. Au total, **une cinquantaine d'hectares sont partis en fumée.**

En Touraine, 3 nids supplémentaires sont connus et suivis annuellement.

En 2021 :

- 1 des nids n'a pas été occupé. Le couple connu s'est peut-être installé ailleurs. Le nid est en cours d'effondrement. Il serait intéressant de pouvoir prospecter dans les environs pour voir si le couple s'est reporté sur un autre site de nidification.
- 1 couple a mené deux jeunes à l'envol ; il est toutefois à noter que des coupes ont eu lieu sur la parcelle, et à nette proximité. De fait, le nid est aujourd'hui très visible et peu sécurisé.
- le 3ème couple était présent sur site et à vraisemblablement mené sa reproduction jusqu'à la couvaison. Les difficultés d'observation de ce nid depuis les chemins publics n'ont pas permis de voir si des jeunes étaient présents lors des visites réalisées.

Circaète Jean-le-Blanc :

En Anjou :

- o Plusieurs observations d'adultes au cours de la saison de reproduction
- o 2 couples observés en début de saison aux abords de leurs aires respectives
- o Aucun jeune à l'envol.

En Touraine :

Comme évoqué précédemment, un couple nicheur a pu être observé lors des prospections dédiées à la Cigogne noire. La localisation du nid n'a pu être réalisée au cœur du massif en propriétés privées.

Pic cendré :

Ces prospections sont réalisées conformément au protocole mis en place par la DREAL Centre Val-de-Loire (1 point d'écoute par maille, utilisation de la repasse, 2 passages dans la saison).

Aucun Pic cendré n'a été contacté sur la ZPS de Rillé suite à la mise en œuvre de ce protocole.

En revanche, **une quinzaine de Pic mar**, autre espèce Annexe 1 de la Directive oiseaux, a été à nouveau contactée cette année côté Anjou, ce qui semble confirmer la bonne dynamique de l'espèce, constatée à l'échelle départementale.

En Touraine, ces prospections ont toutefois permis de mettre en évidence la présence de plusieurs espèces d'intérêt communautaire : pic noir, pic mar, pouillot siffleur.

Fauvette pitchou :

En Anjou :

Dix secteurs de landes ont été sélectionnés par analyse cartographique au regard de leur potentiel d'accueil de l'espèce.

Après la 1^{ère} journée de terrain, 4 des landes proposées initialement pour cette étude se sont révélées défavorables à l'espèce (chantier de plantation, exploitation forestière, couvert de plantation trop haut, ...).

L'étude a permis de mettre en évidence la présence d'au moins un couple reproducteur sur 6 des 10 landes visées.

Tableau 1 : Nombre de couples recensés par parcelle de lande

Lande N°	Nombre de couple	Surface de lande (m ²)	Remarque
1	<i>Aucun contact</i>	43 810 m ²	
2	2 couples	35 679 m ²	Présence de 2 couples, pas de jeunes détectés
3	<i>Aucun contact</i>	30 949 m ²	
4	3 couples	33 695 m ²	Au moins 2 jeunes vus + 1 autre couple en alimentation
5	≥ 5 couples	84 458 m ²	5 jeunes vus et 2 couples en alimentation
6	<i>Aucun contact</i>	68 844 m ²	
7	<i>Aucun contact</i>	69 010 m ²	
8	≥ 4 couples	165 089 m ²	Au moins 1 couple alimente, pas de jeunes détectés
9	4-5 couples	109 742 m ²	Au moins 1 couple alimente, pas de jeunes détectés
10	≥ 3 couples	53 605 m ²	Adulte alarme, pas de jeunes détectés

Remarque : Les conditions climatiques n'ont pas été très favorables cette année pour la réalisation de ce protocole :

- Nombreuses journées de vent
- Gelées enregistrées aux mois d'avril et de mai
- Importants passages pluvieux entre les mois de juin et de juillet.

Le protocole mis en place semble assez efficace mais semble montrer une certaine limite pour les landes de vaste superficie, dont les chiffres sont probablement sous-estimés.

En Touraine :

4 secteurs clefs de prospection avaient été identifiés sur cette partie de la ZPS.

Secteur 1 : (5 points d'écoute) : 2 mâles chanteurs le 14 mai et 1 couple le 15 juin.

Secteur 2 : (3 points d'écoute) : aucun contact. Végétation très développée avec des arbustes de 2,5 à 3 mètres et présence de nombreux sangliers.

Secteur 3 : (3 points d'écoute) : 1 mâle chanteur le 19 mai et 1 mâle chanteur le 15 juin. Toute la zone n'est pas favorable, notamment la zone à l'est qui est envahie par les bouleaux.

Secteur 4 : aucun point n'a été réalisé sur ce site qui n'est pas du tout favorable à la fauvette pitchou contrairement à ce que pouvaient laisser penser les photos aériennes qui ont conduit à le sélectionner.

Les effectifs obtenus ici sont des minima, les points d'écoute ayant un rayon d'efficacité limité qui n'atteint pas le cœur de certaines parcelles, où d'autres couples sont certainement présents.

En plus des données collectées pendant le suivi, des données de fauvette pitchou récoltées sur l'ensemble de la ZPS et de ses abords au cours de l'année 2021 par les bénévoles montrent une bonne présence de l'espèce sur le site mais de façon localisée et fragile, les milieux de landes étant globalement en régression. Ceci traduit notamment la vigilance primordiale à avoir sur ces milieux.

C – Animation agro-environnementale :

L'animation agro-environnementale n'est aujourd'hui pas une priorité d'animation sur le site Natura 2000 et sur le territoire, en général. Une veille sur les besoins, opportunités pouvant émaner localement a été menée sur l'année, en partenariat avec le PNR Loire-Anjou-Touraine. Avec l'arrivée de la nouvelle programmation PAC, nous engageons une réflexion sur la définition d'un PAEC commun sur le territoire, qui permettrait d'ouvrir des opportunités de contrats agricoles sur le territoire.

D – Animation auprès des collectivités :

Objectif 2021 : Intégrer les nouveaux élus à la dynamique Natura 2000 et développer à maxima la communication auprès des élus/collectivités

Comme évoqué précédemment, l'arrivée de Maud SARDIN a été l'occasion de ré-engager des rencontres avec les élus du site Natura 2000 : l'occasion de faire connaissance mais également de présenter le cadre Natura 2000 et les missions/actions associées.

Quatre communes ont ainsi été rencontrées à l'occasion d'entretiens bilatéraux : **Coteaux-sur-Loire, Brain-sur-Allonnes, La Breille-les-Pins et Channay-sur-Lathan.**

Deux interventions en conseil municipal ont été menées au sein des communes de **Bourgueil et Benais.**

Enfin, une réunion à destination des élus du site Natura 2000 a été organisée le 29 septembre 2021 à Gizeux, rassemblant les communes d'**Ambillou, Bourgueil, Continvoir, Courléon, Saint-Nicolas-de-Bourgueil et Vernoil-le-Fourrier.**

Toutes ces interventions ont été l'occasion de présenter Natura 2000 et ses outils, ainsi que les principaux enjeux de notre site. La préservation des milieux humides, du bocage, des landes forestières et des peuplements forestiers âgés apparaît comme primordiale.

Il fût aussi pertinent de présenter l'opportunité que représente le fait d'être une commune en site Natura 2000 : possibilité de bénéficier de conseils de gestion et d'aides financières à la restauration écologique via les contrats Natura 2000. Opportunité également de participer à la vie du territoire, notamment à travers le COPIL du site Natura 2000, qui se tient une fois par an. Enfin, possibilité pour certaines communes de toucher une dotation. Les élus ont été interrogés sur le fléchage actuel de leur dotation Natura 2000. Celle-ci étant perçue au titre de la participation à la préservation de la biodiversité, nous encourageons les communes à allouer cette dotation pour des actions en lien avec la protection de l'environnement.

Des éléments sur les opportunités de communication ont également émergé de ces rencontres :

- Aujourd'hui, les élus n'ont que peu accès aux outils de communication que nous faisons parvenir en mairie : pas de connaissance de la newsletter ou du site internet : **il faut trouver un autre levier pour qu'ils y aient accès ;**
- Une solution pourrait être de **développer des outils digitaux**, par exemple proposer une version numérique de nos supports de communication actuels (sans toutefois substituer les outils papier pour ne pas exclure une partie de la population) ; (+) **proposer des articles dans les bulletins municipaux ;**
- Possibilité d'organiser **des visites terrain avec les élus des communes** du site pour découvrir les milieux et espèces emblématiques du site ;
- Les élus ont appuyé l'idée d'une exposition tournante entre les communes, à condition que le contenu porte sur notre site en particulier et non sur Natura 2000 dans sa globalité.

E – Contractualisation :

Objectifs 2021 : Faire émerger/accompagner de nouvelles opportunités de contrats sur le site Natura 2000 ;

- Informer sur les possibilités de contrats et de chartes sur le territoire.

Aucun projet de contrat n'a été accompagné sur cette année 2021. Les situations/opportunités rencontrées au cours de l'année ont été peu nombreuses (peu de contacts avec des propriétaires privés présentant un projet/des parcelles pertinents pour un projet de contrat). Toutes les pistes de projets abordées cette année l'ont été par une sollicitation directe des porteurs de projets par la structure animatrice.

Ce travail n'a pas été efficace notamment au regard de l'absence de résultats auprès des propriétaires forestiers : pas d'identification de nouveaux secteurs à enjeux via les inventaires ornithologiques, aucun retour aux courriers...

De ce fait, la priorité sur le volet contractualisation a été mise sur la communication : un important temps de travail a été dédié à développer les outils de communication existants, en créer de nouveaux, multiplier des opportunités d'informer/sensibiliser les publics sur les actions Natura 2000 potentielles.

Enfin, il sera nécessaire que la situation sur les contrats forestiers se débloque enfin pour pouvoir travailler sur ce volet prioritaire.

Suivi des contrats réalisés :

Un suivi des opérations réalisées dans le cadre de contrats Natura 2000 a été réalisé sur le territoire :

- Opérations de restauration de la roselière - Etang des Mousseaux, Rillé (37) (2015/2016) ;
- Opérations de restauration de milieux forestiers : landes et mares – La Céseraie, Ambillou (2019).

F – Communication :

Objectifs 2021 : - *Reconduite une communication de proximité auprès des élus du territoire ;*

- *Développer la communication autour des outils de chartes et contrats Natura 2000 ;*
- *Développer les outils numériques de communication....*

Le volet communication de l'animation Natura 2000 a été particulièrement développé cette année.

Sensibilisation du grand public

En 2021, les animatrices Natura 2000 ont participé à divers événements locaux : la Fête de la Nature de la commune de Bourgueil en septembre, l'événement "Nature en fête" de la commune de Coteaux-sur-Loire en octobre, et l'exposition Biodiversité organisée par l'association Sauvegarde Biodiversité Loire Anjou Touraine Nord à Bourgueil en novembre. Un stand Natura 2000 mutualisé avec le PNR Loire Anjou Touraine a été mis en place sur ces événements et a permis de distribuer des supports de communication et d'engager des discussions. Ces actions de communication semblent efficaces pour sensibiliser à la protection et la connaissance de la biodiversité, car elles drainent un public varié. Toutefois, elles ne semblent pas permettre de toucher le public des propriétaires fonciers, puisqu'elles n'ont abouti à aucune prise de contact.

Les animatrices ont également souhaité sensibiliser les associations locales usagères du site. En 2021, une prise de contact a ainsi été initiée avec le club d'ULM de Channay-sur-Lathan, mais n'a pour l'instant pas obtenu de réponse.



Stand Natura 2000 à la fête de la nature de Bourgueil

Supports de communication

Un nouveau support de communication a été créé pour informer les propriétaires et ayants droits sur les chartes et les contrats Natura 2000. Il s'agit d'un dépliant trois volets reprenant les éléments essentiels à retenir sur ces outils.



QUELS AVANTAGES ? //

- Un accompagnement technique, scientifique et administratif de son projet
- Une reconnaissance de sa participation à la préservation de la biodiversité
- Une exonération partielle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB)

LA CHARTE //

- Exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit pour certaines successions et donations
- Dispense d'évaluation des incidences Natura 2000 sur les parcelles concernées
- Un suivi annuel de la biodiversité

LE CONTRAT //

- Un financement jusqu'à 100% des travaux réalisés (entretien, restauration)
- La construction d'un projet sur-mesure, valorisant mon patrimoine biodiversité

LE TERRITOIRE //

Bille
La Breille les Pins
Langeais

EN BREF //

La charte et le contrat Natura 2000 sont des outils de gestion contractuels et volontaires, favorisant la préservation des habitats et des espèces du site.

POUR QUI ? //

- Propriétaires privés
- Collectivités
- Ayants-droits

+ d'infos sur notre site!



CONTACTS //

Animatrices Natura 2000
Lucie DESVAUX & Maud SARDIN
Tél : 07.57.53.08.38 / 07.86.94.29.25
Mail : natura2000@cctoval.fr

Credit photos © Philippe Jarry

CHARTES ET CONTRATS NATURA 2000

**// LAC DE RILLÉ
ET FORÊTS
VOISINES
D'ANJOU ET DE
TOURAINES //**

Communauté de Communes
Touraine Ouest
Val de Loire

Peut-on cumuler les outils ?
Oui, un ayant droit peut signer plusieurs contrats ou chartes simultanément, si ceux-ci portent sur différents milieux.

LA CHARTE //

MARQUER SA CONTRIBUTION À LA DÉMARCHE NATURA 2000

Je suis des **bonnes pratiques** globales de gestion de ma propriété + je **m'adapte aux milieux naturels** de ma parcelle

J'entreprends de :

- Respecter la **totalité des engagements** qui concernent ma parcelle (globaux + spécifiques au(x) milieu(x))
- Suivre au mieux les **recommandations**

Mon adhésion n'implique pas de **contrepartie financière** (hors avantages fiscaux), car ces engagements n'entraînent pas de surcoût de gestion.

QUELQUES EXEMPLES D'ENGAGEMENTS ET DE RECOMMANDATIONS

- Autoriser l'accès aux parcelles pour les animatrices lorsqu'elles en font formellement la demande (max 1x/an)
- Informer sur la présence de nids d'espèces d'intérêt
- Maintenir du bois mort et des essences variées
- Effectuer les travaux sylvicoles hors période de reproduction
- Maintenir les haies et les arbres
- Adapter fauches et moissons pour éviter la destruction de nids
- Préserver les mares et les zones humides
- Maintenir les roselières et entretenir les berges

LE CONTRAT //

FINANCER LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE GESTION

Je m'engage dans des travaux de restauration ou d'entretien du milieu naturel, avec l'accompagnement des animatrices Natura 2000

Je garantis le respect de divers engagements, rémunérés ou non, avant, pendant et après les travaux.

Les contrats varient selon mon statut (agriculteur, forestier, ...), et celui de ma parcelle.

Mes travaux peuvent être financés jusqu'à 100% par l'Etat et l'Europe.

QUELQUES EXEMPLES DE MESURES ELIGIBLES À UN CONTRAT

- Restaurer et entretenir une lande forestière
- Créer ou rétablir une mare forestière
- Installer une protection autour d'une aire de nidification
- Restaurer et entretenir un milieu ouvert non agricole
- Entretenir des éléments du bocage
- Restaurer et entretenir une zone humide
- Entretenir des roselières
- Mettre en place des panneaux d'information
- Gérer des espèces animales et végétales invasives








Le site internet a également été tenu à jour et de nouvelles actualités ont régulièrement été publiées. De plus, la newsletter a été refondue en fin d'année, avec pour objectif de faire des publications plus régulières (fréquence trimestrielle) et plus fournies. La mise en page et les thématiques ont été travaillées afin d'attirer un public plus large.

Actualités & documents utiles

► Toutes les Actualités

► Documents utiles

Actualité : Gestion forestière et préservation des oiseaux : Bilan de la réunion

Date de l'actualité: 09/07/2021

Retour sur le réunion de terrain qui s'est tenue lundi 5 juillet 2021 sur le thème de la gestion forestière et de la préservation des oiseaux.

Lundi 5 juillet 2021, une douzaine de propriétaires forestiers se sont réunis pour discuter des enjeux de gestion forestière et biodiversité. La session, animée par la Communauté de Communes, le CCRP Centre-Val de Loire et la LPO Touraine, s'est déroulée sur la propriété de Mme. et M. Fradin, cinq hectares situés sur la commune de Rillé.

Après une brève présentation du site Natura 2000 et de ses enjeux, les participants ont pu découvrir sur le terrain, les différents enjeux de la propriété. L'occasion d'évoquer divers sujets, tels que l'importance du bois mort au sol et sur pied, la préservation des vieux pins pour la nidification de grande oiseaux, ou encore le maintien de vieux-chênes diversifiés, dans le cadre d'une gestion forestière équilibrée, favorable à la biodiversité.



L'objectif à travers les parcelles a aussi été l'occasion de se pencher à l'échelle de l'écosystème des champs d'oiseaux et d'identifier les préférences de milieux des espèces locales, qui témoignent de la nécessité de préserver une diversité d'habitats : zones fermées, landes arborescentes, boudiers, etc.



Enfin, divers outils disponibles pour aider les propriétaires à connaître et valoriser la biodiversité au sein de leurs parcelles ont été présentés :

- l'outil de Biodiversité Potentielle, développé par le CRPP, permet aux propriétaires d'évaluer, en autonomie, la capacité d'accueil de la biodiversité sur leurs parcelles et d'identifier des points simples d'amélioration ;
- la Communauté de Communes, en lien avec la LPO et le CRPP, se tient également à la disposition des propriétaires qui le souhaitent, pour réaliser une visite-conseil de leur propriété, y conduire un inventaire et engager un dialogue autour de la gestion ;
- la charte Natura 2000 peut permettre de s'engager dans de bonnes pratiques de gestion, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Si l'un de ces outils vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une de nos animatrices Natura 2000 !

L'animation du site Natura 2000 est cofinancée par l'Etat français et l'Union Européenne, via le FEADER, L'Europe s'investit dans les zones rurales.





Actualité : Fête de la Nature de Bourgueil : un succès pour le stand Natura 2000 !

Date de l'actualité: 28/09/2021

Les animatrices du site Natura 2000 étaient présentes ce **dimanche 26 septembre** à la fête de la nature de Bourgueil. A travers un stand partagé avec le FNVR Loire Anjou Touraine, structure animatrice du site Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer", les habitants ont pu découvrir ou redécouvrir le travail d'animation du territoire.

Beaucoup sont venus nous rencontrer pour en apprendre plus sur les espèces et les milieux du territoire, obtenir des conseils pour entretenir son terrain tout en favorisant la biodiversité, ou encore obtenir des informations sur les chartes, contrats et évaluations environnementales.



Les jeux pour petits et grands, axés autour du thème de l'eau, ont également rencontré un franc succès : jeu de memory, coloriages, mais aussi jeu de la grenouille et jeu de reconnaissance des espèces présentes sur nos sites.



Pour ceux qui nous auraient manqués, retrouvez-nous sur l'événement **Nature en fête à Coteaux-sur-Loire le 17 octobre** !

L'animation du site Natura 2000 est cofinancée par l'Etat français et l'Union Européenne, via le FEADER. L'Europe s'investit dans les zones rurales.





Exemples d'articles parus sur le site internet



La newsletter Natura 2000 fait peau neuve !

Retrouvez-la désormais chaque trimestre, avec des rubriques récurrentes : résumé des actions du trimestre, dates à venir ou encore actualité du réseau Natura 2000 ou du territoire. Et comme toujours, retrouvez des articles plus détaillés sur notre site internet. Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année à tous !



Rencontre Natura

Premières rencontres nationales des élus Natura 2000. Les élus Natura 2000 du territoire ont assisté à cette 1ère rencontre à Paris en novembre. L'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques et les perspectives d'évolution du réseau.

Lire plus



Charte et contrat

Un nouveau support de communication créé : les dépliants Chartes et Contrats Natura 2000. À retrouver en format numérique en cliquant sur le lien ci-dessous ou en format papier lors de nos événements !

Consulter



Focus sur... les suivis ornithologiques 2021

La Ligue de Protection des Oiseaux a rendu son bilan des suivis ornithologiques 2021 du site Natura 2000. L'année a malheureusement été mauvaise pour les grands rapaces nicheurs ; la météo printanière difficile, les dérangements liés à l'exploitation forestière et aux activités de loisirs, ainsi que la succession d'incendies criminels auront eu raison de la plupart des nichées de Balbuzard pêcheur.

La cigogne noire est, elle, toujours observée sur le site, à l'instar des différentes espèces de hérons qui se maintiennent au lac de Rillé. Parmi elles, le Blongios nain est présent pour la troisième année consécutive. On notera également une première observation d'Aigle boîté. Enfin, la Fauvette pitchou, qui a fait l'objet d'un suivi plus poussé, est bien présente dans les landes prospectées, malgré une régression globale des zones favorables à l'espèce.



Événement

Les événements locaux se multiplient : les animatrices Natura 2000 étaient présentes à la fête de la Nature de Bourgueil, à Nature en fête à Coteaux-sur-Loire, et dernièrement à l'Exposition Biodiversité de l'association SBLATN à Bourgueil.

Réunion des maires du site Natura 2000

Fin septembre, les élus ont été conviés à une réunion visant à présenter les enjeux et les outils Natura 2000 et à discuter du rôle des communes dans la préservation de la biodiversité. Des opportunités de développement d'outils de communication ont également été abordées.



Lucie Desvaux

Animatrice Natura 2000 Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine

0737530838 | natura2000@cctvoil.fr



Maud Sardin

Animatrice Natura 2000 Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine

0786942925 | natura2000@cctvoil.fr



UNION EUROPÉENNE
FOND EUROPÉEN D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT RURAL



avec le FEADER



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Avec l'égalité territoriale



Centre-Val de Loire

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, cofinancé par l'Etat français et l'Union Européenne, via le FEADER. L'Europe s'investit dans les zones rurales.

Newsletter - Décembre 2021

III – Veille et expertise sur les projets du territoire :

Objectifs 2021 : Accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches en lien avec Natura 2000 ;

- Communiquer et faire mieux connaître la démarche d'évaluation des incidences.

A – Evaluation des incidences :

En 2021, onze dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000 ont été suivis, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2020 (7 dossiers). Les projets accompagnés étaient variés, allant de l'aménagement de plans d'eau à la coupe sylvicole, en passant par la réalisation d'installations touristiques.

On constatera l'impact notable de la modification récente de la loi sur l'eau sur l'instruction de dossiers d'extension ou de création de plans d'eau en zone humide. Le projet d'extension suivi en novembre a été initié en 2020. L'extension pourra donc être réalisée à la condition d'une compensation écologique et d'un dépôt de dossier avant 2022. Le deuxième dossier, accompagné en décembre, concerne une création de plan d'eau. La propriétaire a souhaité réaliser un projet de 999 m², ce qui constitue la surface maximale autorisée. Ces deux projets ont fait l'objet d'une attention particulière car étant situés à proximité ou dans des zones humides.

Les liens entre la DDT et les animatrices Natura 2000 ont été renforcés, ce qui s'est traduit par une augmentation des sollicitations. En effet, plus de la moitié des dossiers traités l'ont été sur demande de la

DDT. Plusieurs visites de terrain ont été menées conjointement. Il faudra veiller à poursuivre ce travail commun pour assurer des évaluations les plus complètes possible.

La réalité de l'importance de cette vigilance a été mise en avant lors de la réalisation d'une coupe forestière début mars à 80m de l'aire de nidification d'un couple de balbuzard pêcheur. Hors PSG, cette coupe aurait dû être soumise à une évaluation des incidences. Dans ce cadre, la coupe n'aurait pu être autorisée à cette période, mais plutôt préconisée après le 30 septembre. Une préconisation suivie par le porteur de projet à compter de l'intervention de la DDT et de l'animatrice Natura 2000. Sans la vigilance de la LPO sur site, l'impact du dérangement de l'espèce aurait pu être encore plus important.

DATE	Projet	Sollicitation du porteur de projet	Sollicitation DDT	Commentaires
Janvier 2021	Vidange des Loges	NON	Oui, pour avis et info sur le projet	EI pas nécessaire ; bonne opportunité de contact avec la commune
Fév. 2021	Aménagement d'une boucle cyclable Hommes-Rillé-Channay	OUI	NON	Projet toujours en construction, EI non déposée pour l'heure.
Mars 2021	Boucle trail - Bourgueil, Benais	OUI	OUI	
Mars 2021	Premiers boisements de peupliers - Vallée du Changeon	NON		Pas d'EI. Identification du projet par O.RIQUET - Intervention de la DDT.
Mars 2021	Inscription de sentiers de randonnée au PDIPR – Territoire CCTOVAL	OUI	OUI	
Avril 2021	Elevage de chiens - Noyant-Villages	OUI	NON	Montage commun d'une EI simplifiée
Mai 2021	Travaux d'aménagement de route - Langeais	NON	OUI	A noter : nous avons été sollicitées même si la DDT n'était pas certaine que les travaux nécessiteraient une EI obligatoire
Sept.2 021	Coupe rase de châtaigniers - Benais	NON	OUI	
Oct. 2021	Parcours équestre et cycliste – Bourgueil, Gizeux	OUI	NON	EI simplifiée. Projet porté par la CA de Saumur.
Oct. 2021	Remblayage en milieu forestier - Langeais	OUI – montage commun du dossier après visite sur place	OUI	EI simplifiée, projet de faible surface et en proximité de route
Nov. 2021	Pôle d'animation nature – Brain-sur-Allonnes	NON	NON	Projet porté à connaissance des animatrices dans le cadre d'une rencontre avec la

				commune, puis notifié à la DDT
Fév & Nov. 2021	Projet d'extension de plan d'eau - Avrillé-les-Ponceaux	OUI	OUI	Premières rencontres en 2020. Visite terrain avec la DDT en novembre pour redimensionner le projet
Nov. 2021	Coupe rase de taillis de châtaigniers - Avrillé-les-Ponceaux	NON	OUI	Pas d'enjeu identifié
Nov. 2021	Extension du parc accrobranches - Rillé	OUI	NON	Échanges réguliers en amont du dépôt de dossier de demande d'évaluation au cas par cas
Déc. 2021	Création d'un plan d'eau de 999 m ² - Continvoir	NON	OUI	Visite sur place avec la DDT. Projet en suspicion de zone humide

V – Concertation :

Objectifs 2021 : -Organiser un COPIL pour faire le bilan des années 2019 et 2020 ;

- Conserver un lien étroit avec les acteurs clés de l'animation du site : LPO, CRPF, services de l'Etat, élus...

Comité de Pilotage :

Comme évoqué précédemment, un double COPIL "2019-2020" s'est tenu le 4 février 2021. Plusieurs points ont été abordés : 1. Validation de l'élection de la CCTOVAL à la maîtrise d'ouvrage de l'animation Natura 2000 2021-2023 ; 2. Validation de l'élection de M. Benoit BARANGER (Maire de Bourgueil) à la présidence du COPIL Natura 2000 ; 3. Bilan des actions 2019 et 2020 ; 4. Bilan de la période d'animation 2018-2020 ; 5. Objectifs et actions pour la période d'animation 2021-2023.

Lors de ce COPIL, la qualité du travail mené par la CCTOVAL ces trois dernières années a été mise en avant.

Des éléments de retours sur diverses actions engagées ont été sollicités par les membres du COPIL : plan de gestion sur le lac de Rillé, réflexion territoriale sur les zones humides, retour d'expériences sur le contrat Natura 2000...

Une attente toute particulière à mener une étude approfondie pour mieux comprendre les tendances des évolutions des effectifs d'espèces avifaunistiques sur le site du lac de Rillé est exposée. Plusieurs membres du COPIL sont particulièrement inquiets de la situation sur le site au regard de leurs observations personnelles. Au regard de ce constat, les animatrices ont travaillé en 2021 à la construction d'une étude statistique d'analyse des données connues sur le site afin de pouvoir mieux cerner les tendances (en fonction du type d'espèces, de la saisonnalité, etc.) et de pouvoir, à la suite de ce travail, proposer des hypothèses concrètes en faveur de pistes de travail pour les années d'animation à venir.

- Réunions techniques et groupes de travail :

Avec les partenaires et les services de l'Etat :

Dans le cadre du travail commun mené avec la LPO et le CRPF, des points téléphoniques/mails/points visio sont conduits régulièrement.

De la même façon, des échanges sont tenus avec les services de l'Etat. D'un accord commun, ceux-ci seront plus réguliers afin d'éviter des situations comme celle du projet de l'Aireau des Marquets : optimisation du partage des informations/des données communes, échanges sur les projets en cours sur le territoire, points sur les actualités réglementaires...

Afin de faire le bilan sur l'année écoulée et prévoir les orientations pour l'année 2022, un COTECH s'est tenu le vendredi 5 novembre 2021. Le CR et le support de présentation sont disponibles en annexe de ce bilan. L'occasion de faire le point sur des éléments essentiels de l'animation du site : partenariats avec les CRPF, difficultés de contacts/travail commun avec les propriétaires forestiers, perspectives de développement de la communication, etc.

Pour l'heure, la mobilisation d'un groupe de travail "Forêt" n'a pas été jugée pertinente. Un groupe de travail « Biodiversité/Natura 2000 » a vu le jour fin 2020 au sein de la commission Environnement de la CCTOVAL. Des élus des communes concernées par le site y sont inscrits. Il est envisagé de le solliciter davantage en 2022.

VI – Bilan du temps passé sur les différentes missions :

Missions		Nb jours réalisés
Suivi général de l'animation et gestion administrative	Animation générale, veille générale sur le site, renforcement appropriation du site	37,25
	Réunions/points intermédiaires coordination avec services de l'Etat et co-animateurs + réunions régionales de réseau	4,75
	Saisie et MAJ : DOCOB, FSD, SIN 2	1,75
	Bilan d'activités et points intermédiaires	5,25
	Demandes de subvention et paiement	5,75
	Suivi administratif des prestataires	5,5
	Définition d'indicateurs d'évaluation des actions	0,25
	Formations	3
	Travail préparatoire projet animation 2022	3
Animations	Animation forestière en forêt privée	16,75
	Animation forestière en forêt publique	6,25
	Animation du groupe de travail forêt + dynamique outil « contrat forestier »	/
	Animation forestière – Travail partenarial avec le CRPF	7,75
	Suivis ornithologiques : suivis des missions, des protocoles et des liens avec les partenaires	9,5
	Animation agro-environnementale	0
Contractualisation	Contrats et chartes Natura 2000 : identification de secteurs favorables	4
	Contrats et chartes Natura 2000 : information des porteurs de projets	
	Contrats et chartes Natura 2000 : accompagnement dans le montage des projets	1
Natura 2000 et projets du territoire	Appui au EI	16
	Contribution aux politiques publiques locales + accompagnement des projets locaux	15
	Lien Natura 2000/projets CCTOVAL	16,25
Communication, sensibilisation	Mise en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de communication	28
Concertation	Organisation COPIL	6
	Organisation de réunions/groupes techniques	2
	Temps de dialogue avec les nouveaux élus	9,25
TOTAL		203

L'animation 2021 du site Natura 2000 du lac de Rillé était programmée sur **203 jours** et se décomposait en 6 grands axes :

1. Suivi général de l'animation et gestion administrative du site :

Le temps dédié à ce travail global d'encadrement administratif et stratégique de l'animation du site Natura 2000 est stable. Cette partie de l'animation est restée affectée à Lucie DESVAUX, assurant une continuité par rapport aux trois précédentes années d'animation.

La connaissance du site Natura 2000 se poursuit et est aujourd'hui renforcée par les compétences apportées par l'arrivée de Maud SARDIN.

Le maintien de temps concrets dédiés aux échanges avec les services de l'Etat est primordial pour la vie du site. Il sera à renforcer au regard des nombreux sujets nécessitant d'être parfaitement ajustés dans les choix et orientations pris.

- Animations :

L'animation forestière : Le développement d'une animation forestière solide et pérenne sur le territoire est toujours prioritaire dans la programmation de l'animation.

Toutefois, il est forcé de constater que sa mise en œuvre rencontre de nombreux freins (évoqués précédemment dans la partie dédiée) qui induisent à une très faible émergence d'actions concrètes sur le territoire. Le travail et les dynamiques d'ores-et-déjà engagés doivent être poursuivis. Du temps dédié au lancement d'autres démarches complémentaires est à prévoir dès 2022 : charte forestière sur le territoire, communication auprès des associations de propriétaires forestiers...

Les suivis ornithologiques :

22 jours ont été octroyés à la LPO Touraine et Anjou afin de réaliser des prospections sur le territoire, destinées à actualiser les connaissances sur la zone Natura 2000 et de cibler les enjeux existants pouvant faire l'objet d'actions Natura 2000.

Bien que réduit au regard de l'année précédente, la poursuite de ce travail partenarial reste indispensable sur le territoire. Elle permet d'assurer une veille privilégiée, par du temps de présence sur le terrain. Nous souhaitons conserver cette démarche, notamment pour les balbusards pêcheurs nicheurs sur le site.

Le travail sur la Fauvette pitchou a permis de faire un nouveau point sur la situation de l'espèce sur la ZPS. Malheureusement, le travail d'animation auprès des propriétaires n'a pu être engagé par la suite, au regard de l'absence de parcelles privées prospectées. Un démarchage sur les secteurs potentiels ciblés pourra être engagé en 2022.

L'animation agro-environnementale :

Les priorités 2021 de l'animation du site Natura 2000 n'ont pas été orientées vers l'animation agro-environnementale. Au final, compte tenu du contexte actuel des PAEC/MAEC et de la faible demande sur le territoire, aucune journée de travail n'a réellement été accordée à cette mission.

Contractualisation :

En 2021, aucune opportunité de contrat n'a pu être aboutie. Les efforts de communication (temps et outils) ainsi que l'éclairage sur la disponibilité des outils (contrats forestiers) devraient permettre de pouvoir être davantage proactifs sur le sujet.

La démarche d'animation globale n'en reste pas moins pertinente à poursuivre ; on sait également qu'il existe une variabilité annuelle importante quant à l'émergence de projets de chartes ou contrats. Il est nécessaire de poursuivre les efforts engagés et de continuer à communiquer/informer largement les propriétaires sur les outils disponibles en site Natura 2000.

Intégrer Natura 2000 dans les projets du territoire :

- Evaluation des incidences :

Le nombre de projets pour lesquels nous avons eu connaissance d'une évaluation des incidences est globalement constant. Il reste néanmoins que de nombreux projets "échappent" à cette démarche pourtant obligatoire : les actions de porter à connaissances sont donc d'autant plus importantes.

De surcroît, il est indispensable qu'une vraie démarche de travail complémentaire se soude entre animateurs et services de l'Etat afin d'optimiser les réponses apportées aux porteurs de projets.

- Contribution aux politiques publiques locales et accompagnement des projets locaux :

Cette mission est importante pour créer du lien entre le site Natura 2000 et les institutions/temps forts du territoire. Cette année, ces journées dédiées ont permis d'accompagner la CCTOVAL dans la bonne prise en compte de ses propres projets de territoire (ex aménagements touristiques au Lac de Rillé) mais aussi d'accompagner des projets dont les objectifs concourent directement à la valorisation des enjeux du site Natura 2000 : ORE Benais, ZA Changeon...

Communication/sensibilisation :

D'une manière générale, développer la communication autour des missions Natura 2000 et des opportunités liées à cela est une priorité depuis deux ans sur l'animation. L'arrivée de Maud SARDIN et sa prise de compétences sur ces missions a permis d'apporter un nouveau souffle à ce volet de l'animation : création de nouveaux outils, actualisation plus régulière du site internet, refonte de la newsletter...

De nouvelles opportunités d'aller au contact des acteurs Natura 2000 ont aussi été menées : réunion d'élus, rencontres de nouveaux administrateurs... En 2022, l'accent doit être mis à proposer de nouveaux "gros outils" aux communes du territoire : exposition Natura 2000, conférences, etc.

Concertation :

En 2021, ce sont tenus : 1 COPIL (février 2021) et 1 COTECH (novembre 2021).

Conclusion

L'année 2021 a été principalement marquée par l'arrivée d'une nouvelle co-animatrice Natura 2000 en mai. Cette arrivée a nécessité une réorganisation du travail d'animation mais aussi à nouveau un travail d'appropriation locale, **bénéfique pour tous** (animatrice, élus, acteurs...). Aujourd'hui, cette organisation a trouvé toute sa place et permet d'optimiser la conduite des missions d'animation.

Les nouvelles compétences apportées par Maud SARDIN vont très certainement permettre d'avancer davantage sur plusieurs volets de l'animation dans les mois à venir : agricole, forêt, communication...

L'animation forestière reste le point sur lequel il est le plus difficile d'avancer. Il faut continuer à faire perdurer le travail engagé, maintenir les efforts et développer de nouvelles opportunités en tenant compte des dynamiques actuelles : application du Plan de défense contre les incendies, mise en place d'une charte forestière...

La construction d'un projet scientifique d'analyse et d'interprétation des données avifaune du site du lac de Rillé permet d'engager un nouveau pas dans l'animation ornithologique du site avec une dimension scientifique bien ancrée, qui manque parfois dans le quotidien de gestion de sites naturels.

Des points bloquants sont aujourd'hui clairement identifiés mais des opportunités très encourageantes sont également dégagées par les animatrices. La poursuite d'un travail d'animation engagé apparaît donc indispensable.

Début 2022, un nouveau COPIL sera organisé.